

Appel à candidatures

Bourse d'écriture Claude Étienne – 2^{ème} édition.

Claude Étienne (1917-1992), fondateur du Rideau de Bruxelles et découvreur de nouveaux talents durant près d'un demi-siècle, a joué un rôle majeur dans la reconnaissance des autrices et auteurs dramatiques de Belgique francophone. Aussi est-ce tout naturellement que le Rideau de Bruxelles, désireux d'accentuer son soutien aux jeunes auteurs de notre communauté, a donné le nom de ce grand pionnier à une bourse d'aide à l'écriture.

En collaboration avec le Centre des Écritures Dramatiques Wallonie-Bruxelles (CED-WB), le Rideau a mis en place, sous l'intitulé « Bourse d'écriture Claude Étienne », un programme de soutien et d'accompagnement des écritures émergentes en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans ce cadre, et sur la base d'un appel à projets, deux aides à l'écriture seront attribuées la saison prochaine.

Ces aides ont pour objet de soutenir le développement d'un projet d'écriture relevant des Arts de la Scène (théâtre, théâtre jeune public, arts du cirque et de la rue, danse...).

Elles sont réservées à des autrices et auteurs dramatiques émergents de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Par "émergents", on entend des autrices et auteurs qui n'ont pas vu plus de deux de leurs textes portés à la scène dans un contexte professionnel.

Par "de la Fédération Wallonie-Bruxelles", on entend des autrices et auteurs dont la langue d'écriture est principalement le français, et qui sont soit de nationalité belge, soit résidents en Belgique depuis au moins un an à la date de dépôt de candidature.

Une de ces aides au moins est destinée à une autrice.

Les aides sont attribuées à des individus.

La sélection des lauréat.e.s est opérée sur base de candidatures écrites (voir infra composition de la candidature et calendrier).

Les lauréat.e.s sont désigné.e.s par La Liseuse, comité de lecture du Rideau de Bruxelles.

Le projet d'écriture s'inscrit ou non dans la perspective d'une réalisation scénique déjà définie et/ou programmée. La bourse ne peut toutefois être attribuée à un projet dont la réalisation serait programmée durant la saison 19-20.

Les projets d'écriture soutenus peuvent relever du champ des écritures de plateau, à condition toutefois que la dimension d'écriture textuelle occupe dans le projet une place importante.

Les projets de réécriture pour la scène d'une œuvre non théâtrale ou d'une œuvre de répertoire sont éligibles, à condition toutefois que le projet d'écriture donne lieu à une œuvre originale.

Ne sont pas éligibles :

- les projets déjà soumis à la précédente édition de la Bourse d'écriture Claude Étienne.
- les projets faisant déjà l'objet d'un accompagnement à l'écriture notamment dans le cadre d'une formation professionnalisante.

Ces aides comprennent chacune :

- une bourse d'écriture de 5 000 € (*)
- un accompagnement dramaturgique avec possibilité de résidence d'écriture à Mariemont proposé par le Centre des Écritures Dramatiques Wallonie-Bruxelles (CED-WB) ;
- la mise en lecture publique au Rideau de Bruxelles du texte ayant fait l'objet de l'aide par une équipe d'interprètes professionnels, lecture dirigée soit par le ou la lauréat.e, soit par un.e artiste de son choix.

(*)

Chaque bourse est dotée d'un budget total de 5000 € qui

Soit sera consacré à une rémunération d'artiste,

Soit sera consacré à un cachet d'artiste,

Soit fera l'objet d'une facturation par l'auteur.

En aucun cas, ces 5000 € ne donneront lieu à une rétribution sous forme de droits d'auteur.

La candidature – une seule par aut.eur.rice - contient :

Document pdf 1 intitulé : votre nom_CV

Contenu du document : nom, prénom, date de naissance, nationalité, domicile, lieu de résidence (si différent du domicile), curriculum vitae, téléphone.

Document pdf 2 intitulé: votre nom_intention

Une courte description du projet suivie d'une note d'intention présentant le projet d'écriture, les pistes de travail, le matériau dramaturgique (maximum 5 pages).

Document pdf 3 intitulé : votre nom_texte

Contenu du document : un fragment de texte écrit par le ou la candidat.e (maximum 5 pages) relié au projet d'écriture.

Ces documents sont à adresser exclusivement dans un courriel unique à l'adresse :

boursece@rideaudebruxelles.be avant le 17 juin 2019.

Un accusé de réception sera envoyé.

Nous attirons l'attention des candidat.e.s sur le fait que les dossiers incomplets ne seront pas traités et qu'il ne sera donné suite à aucune question ni par téléphone, ni par courriel, durant la procédure.

Le Rideau de Bruxelles ne sera pas tenu de motiver sa décision concernant les candidatures non retenues.

Calendrier pour les bourses de la saison 2019-2020 :

Lancement public de l'appel à projets : 14 mai 2019

Date limite de dépôt des candidatures : 16 juin 2019

Désignation des lauréat.e.s : septembre 2019

Lectures publiques : saison 2020-2021



Claude Etienne © François Cornil